

Observation 151 du 06/03/2023

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je m'oppose à la création de ce nouveau parc éolien dans la Vienne.

L'écologie oui mais pour tout le monde et pas que chez nous les plus pauvres et les plus démunis. La Vienne à elle seule produit déjà 22% de l'électricité de la Nouvelle Aquitaine. La Vienne compte plus de 25 parcs éoliens en fonctionnement et 90% de la puissance éolienne de Nouvelle Aquitaine est implantée sur les 4 départements de l'ex Région Poitou Charentes, bizarrement....

Près d'1/3 sont dans les Deux-Sèvres, et 25% dans la Vienne ! Notre région produit déjà 132% de l'électricité consommée chez elle. Nous sommes déjà sur saturée en parc éoliens : c'est certain ce n'est pas aux abords de Bordeaux, de Pauillac, chez les riches, les aisés que sont actuellement autorisées et installées des éoliennes!

Mais c'est chez nous, nous les petites gens, oui, on peut les mettre chez nous même quand la population est contre...

Je suis vraiment contre ce projet. On peut arrêter cette inégalité devant l'éolien? Ou bien alors l'éolien, c'est juste chez les pauvres pour que les riches des villes se sentent bien?

90% des parcs de la Nouvelle Aquitaine en Poitou-Charentes, ça ne choque pas?

Cordialement,

Sam Joab